

Les horreurs de la greffe : Cicatrices au choix

Tous les vendeurs de greffes capillaires - à 5.000 euros, en moyenne, la séance de trois à cinq heures, le business est juteux -, pour mieux appâter les candidats à la greffe de cheveux, parlent de microtransplantation capillaire douce, de mégaséances, d'ultramicrogreffons, etc., mais ils omettent, et pour cause, de vous parler de l'envers du décor. C'est-à-dire le découpage au bistouri du lambeau de chair dans la nuque (Technique FUT), qui, lorsqu'il est pratiqué par un pseudo chirurgien, mais vrai greffe-tout-charcuteur, mercenaire d'usine à greffes, laisse très souvent dans la zone occipitale d'affreuses cicatrices indélébiles.

Afin de mieux éclairer les candidats à la microgreffe capillaire ou chirurgie esthétique de la calvitie, et de les mettre en garde contre des greffeurs, qui n'ont, et pour cause, aucune qualification chirurgicale, nous avons décidé de montrer les nuques de malheureux greffés, qui garderont à vie, les cicatrices que vous verrez ci-dessous. Les greffeurs-charcuteurs, à l'origine de ces affreuses cicatrices, peuvent être « fiers » de leur « beau travail ». Bien entendu, ces quelques photos ne constituent pas une exception, mais illustrent s'il en était besoin, l'incompétence de nombreux greffeurs, faux chirurgiens, mais vrais dangers du bistouri.

Aussi, afin de mettre toutes les chances de votre côté, est-il vivement recommandé de confier votre cuir chevelu exclusivement à un chirurgien qualifié, et non à un greffe-tout, parfois « formé » en une après-midi, dans un atelier(sic), lors d'un congrès..., en France ou à l'étranger, avec, à la sortie, la remise d'un diplôme au titre ronflant, mais complètement bidon. ***Dans le monde de la greffe de cheveux, il y a davantage de grands bluffeurs que de bons greffeurs...***

La microgreffe capillaire ou chirurgie esthétique de la calvitie ou du cuir chevelu, est un ACTE CHIRURGICAL, qui ne doit être pratiqué que par un chirurgien qualifié en chirurgie plastique, reconstructrice et

esthétique, dans un établissement agréé par les autorités sanitaires (voir page d'accueil).

Il est utile de préciser que la qualification en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, c'est six années d'études de médecine générale + cinq années d'Internat dans un Service de spécialité de chirurgie plastique + deux années de Clinicat.

La qualification garantit la compétence donc la sécurité des patients.

Aussi, candidats à la greffe de cheveux, si vous ne voulez pas rejoindre la cohorte des « déçus de la greffe » - et ils sont très nombreux, hélas ! - nous vous invitons à bien réfléchir avant de vous décider pour une microgreffe capillaire, et, surtout, ***ne confiez votre cuir chevelu qu'à un chirurgien qualifié, qui opérera dans toutes les règles de l'art.***

Un chirurgien, sinon rien !

Autrement, voici les risques: